



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2019-18

ÉLECTIONS PARTIELLES DES REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
À LA COMMISSION SCIENTIFIQUE

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques,

Vu le règlement intérieur de l'Institut d' Études Politiques de Lyon,

Vu l'arrêté n°2019-16 du 18 juillet 2019 relatif aux élections partielles des représentants des personnels à la commission scientifique,

ARRÊTE

Article 1 Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

- Christian DESMARIS
- Alexis LE QUINIO

Article 2 Les deux candidatures sont déclarées recevables.

À Lyon, le 4 septembre 2019

Le Directeur de l'IEP
Renaud PAYRE

